

DPFAA-DRHAJ : 235 / 2024

29 Aout 2024

Décision

La Directrice de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Rabat-Salé-Kenitra (AREP-RSK) ;

- Vu le Dahir n° 1-15-83 en date du 20 ramadan 1436 (7 juillet 2015) portant promulgation de la loi n° 111-14 relative aux régions ;
- Vu le statut de personnel de l'AREP-RRSK ;
- Vu la Circulaire du Chef du gouvernement n° 24/2012 du 6 hija 1433(22 octobre 2012) relative au recrutement au sein des entreprises et des établissements publics ;
- Vu le statut de personnel de l'AREP-RRSK ;
- Vu la loi cadre modificative N°1 au titre l'année 2024 tel que visée par le Ministère de l'Economie et des Finances.

Décide

Article Premier : L'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région de Rabat-Salé-Kenitra recrute un **(1)** Ingénieur d'Etat chef de projet Bâtiment (**poste contractuel**).

Article Deuxième : Missions

Ingénieur d'Etat chef de projet Bâtiment

- Assurer le suivi des études ;
- Assurer le suivi de l'exécution des travaux Bâtiment ;
- Elaborer les plannings détaillés, leur recalage périodique ou bien leur révision en fonction des modifications de programme et des évolutions du projet enregistrées ;
- Superviser l'application dans le chantier du système qualité validé ;
- Assurer la définition, la supervision de la réalisation et l'exploitation des contrôles techniques imposés par les marchés, les normes, règlements et règles de l'art ;
- Veiller sur la levée des points d'arrêt à partir de l'analyse des fiches de suivi et des résultats des essais des contrôles intérieur et extérieur et sur proposition des techniciens travaux ;
- Assurer le suivi de la réalisation des travaux jusqu'à leur parfait achèvement ;
- Superviser l'élaboration des constats contradictoires portant sur la qualité et les quantités de travaux et valider les attachements quantitatifs et événementiels dressés ;
- Réaliser des reporting et des notes d'informations régulières au chef hiérarchique sur l'état d'avancement des travaux et des problèmes rencontrés.

Rattachement hiérarchique

Ce poste est rattaché directement au Chef de Département Bâtiment

Article Troisième : Profil recherché

Ingénieur d'Etat chef de projet Bâtiment

- Ingénieur d'Etat en Génie civil ou équivalent reconnu par l'Etat avec une expérience de 5 ans en tant qu'Ingénieur d'Etat en Bâtiment (à compter de la date d'obtention du diplôme) ;



- Connaissances réglementaires dans le secteur du bâtiment et procédés de construction ;
- Maitrise des différentes techniques des bâtiments ;
- Capacité d'analyse, de rédaction de rapports, de dossiers techniques ;
- Aisance relationnelle pour dialoguer avec différents types d'interlocuteurs ;
- Capacité d'organisation et de planification ;
- Adaptabilité face à l'évolution régulière des technologies et des normes ;
- Disponibilité et forte capacité de travail.

Article Quatrième : Conditions de participation

Ce concours est ouvert aux candidats répondant aux conditions suivantes :

- Nationalité marocaine ;
- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'Etat en Génie civil ou équivalent reconnu par l'Etat Marocain avec une expérience de 5 ans en tant qu'ingénieur Bâtiment (à compter de la date d'obtention du diplôme) ;

Article Cinquième : Pièces à fournir

- Lettre de candidature précisant le poste ;
- CV détaillé et actualisé ;
- Copie du ou des diplômes reconnus par l'Etat ;
- Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un institut d'enseignement privé ou un établissement étranger accompagné de la copie du bulletin officiel ;
- Copie de la CIN ;
- Attestation(s) justifiant l'expérience professionnelle demandée ;
- Toute attestation ne comportant pas la date début et la date fin de l'expérience ou date d'émission de l'attestations au cas où l'expérience professionnelle est en cours, ne sera pas considérée.

Article Sixième : Dépôt de candidature

Les candidatures doivent obligatoirement être déposées au niveau du portail <https://www.emploi-public.ma>, au plus tard le 13 septembre 2024.

Les candidats sélectionnés sur dossier seront convoqués pour passer l'entretien oral.

Il est à noter que tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté et que seules les candidatures déposées au niveau du portail sus-référencé seront traitées.



Lamia BENABDULLAH
Directrice de l'Agence Régionale
d'Exécution des Projets de la Région
de Rabat-Salé-Kénitra